

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-528/SG/FP portant désignation des membres de la commission de correction des épreuves des concours direct et spécial d'accès au cadre d'agents de contrôle du corps territorial des contributions

n° 72-528/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
7 avril 1972

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1972

Date du numéro
25 avril 1972

TEXTE INTÉGRAL

La commission de correction des 'épreuves des concours direct et spécial pour le recrutement d'agents de contrôle des contributions, ouvert par arrêté n° 72-203/SG/FP du 24 février 1972, est composée comme suit : Président: M. Louis Ponse, directeur des Finances: MM Ahmed Yousseuf Houmed, chef du Service du Personnel: Elie Saïz, chef du Service des Contributions indirectes ; Bordères Henri, chef du Service des. Contributions directes ; Sauvageot Henri, chef du Service de Enregistrement ; Ali Ibrahim Mohamed, directeur d'école ; Fouad Salem, directeur d'école.